Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260428-25_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 28 avril 2026

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit, MARTIN Françoise, MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : BONENFANT Landry (arrivé à 19h48) et SCHMITT Thomas (arrivé à 20h).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : MAYAUX Gilles

2026.25 – Budget communal – Affectation du résultat

Après l'adoption par délibération du CFU (compte financier unique) 2025 du budget communal le 5 mars 2026, il convient de procéder à l'affectation du résultat au profit du Budget Primitif 2026.

Suite à la clôture du budget CCAS au 31/12/2025, il a été constaté un excédent de fonctionnement au CFU 2025 de 2 611,96 €. Ce résultat se cumule à l'excédent de fonctionnement de la Commune qui est de 448 647,56 € pour constituer un montant total de 451 259,52 € à la clôture de l'exercice 2025.

Le besoin de financement sur les opérations d'investissement 2026 serait de : 170 000,00 €.

La commission des finances qui s'est réuni le 14 avril 2026 propose l'affectation du résultat suivante à reporter au budget primitif 2026 :

002 - Recettes de fonctionnement ..... 281 259,52 €

1068 - Recettes d'investissement ..... 170 000,00 €

Total ..... 451 259,52 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Affecte le résultat comme suit à inscrire au budget primitif 2026 :**

Article 002 - Recettes de fonctionnement :	**281 259,52 €**
Article 1068 - Recettes d'investissement :	**170 000,00 €**
Total	**451 259,52 €**

Pour extrait conforme,
Le 28 avril 2026
Secrétaire de séance
Gilles MAYAUX

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)